

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 23066 Numéro SIREN : 498 698 539 Nom ou dénomination : S.A.S. M.S.C. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt 102197

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité)

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: COHEN

prénom: Salomon

adresse ou dénomination:

adresse du siège: 86 Ave. Paul Doumer

75116 PARIS

numéro unique d'identification- (Siren): 498698539

Signature





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD

2022

cerfa

N° 11084*23

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Touche à date de service

Certifié conforme Coly

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				☒
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS	86 avenue PAUL DOURER
SIRET	75116 PARIS
4 9 8 6 9 8 5 3 9 0 0 0 1 8	Mét:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
86 AVENUE PAUL DOURER	
75116 PARIS 16 ^{ème} ARRONDISSEMENT	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	GESTION D'ENTREPRISES
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	29 790
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%		

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
		SARL 1400 RUE DE LA CASTELLE 34070 MONTPELLIER	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: Lieu: PARIS	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:		Qualité et nom du signataire: M COHEN PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Signature: <i>Coly</i>	
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire:		

OUPS.GOUV.FR

Vous avez droit à l'expertise

« MSC HOLDING »
Société Par Actions Simplifiée
Au Capital De 1.467.000,00 Euros
Siège Social à PARIS (75116)
86 Avenue Paul Doumer

R.C.S PARIS B 498 698 539

oooo

PROCES - VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 2 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt deux et le deux juillet à dix heures,

Les associés de la S.A.S « MSC HOLDING » se sont réunis au siège social de la société, sur convocation du Gérant, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Salomon COHEN,

Porteur de -

8128 parts,

- Madame Patience ENELOW, épouse COHEN

Porteur de -

6542 parts,

SOIT AU TOTAL -

14670 parts,

représentant la totalité du capital social.

L'assemblée est déclarée en conséquence régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Salomon COHEN, Président, lequel rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR :

PC N

- Rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice 2021,
- Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- Questions diverses.

Puis Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée, les pièces suivantes :

- la copie des lettres de convocation,
- le rapport de gestion de la gérance,
- le bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice 2021,
- le texte des résolutions proposées,

Et il rappelle que ces documents ont été adressés aux associés dans les délais légaux et tenus pendant ce même délai à leur disposition au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Après quoi, le gérant donne lecture de son rapport.

Diverses observations sont alors échangées et Monsieur le Président répond aux questions qui lui sont posées.

Puis personne ne demandant plus la parole il est passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 les approuve et donne au Gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NFC' or similar, located at the bottom right of the page.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée après avoir constaté que l'exercice s'est traduit par un bénéfice de 137.413,25 €, décide de l'affecter comme suit :

- Au poste Report à nouveau, la somme de - 137.413,25 €

Du fait de cette affectation les postes du bilan se trouvent modifiés comme suit :

- Capital social -	1.467.000,00 €
- Réserve légale -	65.100,00 €
- Report à nouveau -	296.494,34 €
SITUATION NETTE -	1.828.594,34 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'il n'est intervenu aucune convention de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code du commerce au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après quoi plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée,

Et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

 Rom